

l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

février 2015

142

4,60 €



l'Enseignement Public

CPPAP N° 0713 S 06569

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

UNSA
éducation

Plus forts ensemble !

MAE Neige



Gratuite

pour les enfants
couverts par
un contrat
MAE 24/24 PLUS,
MAE ÉTUDIANT
ou MAE FAMILLE.



La MAE couvre la pratique du ski
et des sports de glisse en général.

Renseignements au 0 820 000 070

ou [0,12 €/min depuis un poste fixe]

auprès de la MAE de votre département



- * Frais de secours sur piste
- * Responsabilité civile
- * Dommages corporels
- * Rapatriement

MON PREMIER ASSUREUR

➔ www.mae.fr

édito

Liberté

Directeur de la rédaction
Laurent Escure

Directeur de la publication
Fabrice Coquelin

Rédacteur en Chef
Christophe Guillet

ont participé à ce numéro :
**Denis Adam, Claudie Allaire,
Luc Bentz, Alain Bernat,
François Cencerrado,
Pierre Château, Fabrice Coquelin,
Samy Driss, Françoise Ducroquet,
Laurent Escure, Céline Faurand,
Christophe Guillet, Hélène Hemet,
Yannick Lavesque,
Frédéric Marchand**

Conception
Voici des fruits des fleurs

Réalisation
Yellowstone-design

Photos [hors Crédits ©]
Pascal Lebrun

Illustration couverture
Michel Alméras

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15
Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant
s'abonner, le prix du numéro
est de 4,60 €, l'abonnement
annuel de 18,40 €.

C.P.A.P.
0713 5 06569

Dépôt légal
février 2015



UNSA ÉDUCATION

87^{BI}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX

TEL. : 01 56 20 29 50

FAX : 01 56 20 29 89

national@unsa-education.org

unsa-education.com

Le sursaut républicain du dimanche 11 janvier 2015 fera date. Nous étions 4 millions à défiler pour tenir tête au terrorisme qui venait de nous frapper. Le peuple de France s'est mis debout. Il a dit non à la terreur que voulaient lui imposer les barbares néofascistes qui salissent leur religion en prétendant agir en son nom. Il a dit oui aux valeurs de notre République. La France s'est levée pour défendre la Liberté.

La liberté de conscience d'abord, qui est première et absolue dans notre pays. Grâce à la laïcité, personne, dans le domaine spirituel ou temporel, ne nous dit ou ne nous impose ce que l'on doit penser.

La liberté d'expression ensuite, qui donne le droit de critiquer, de moquer, de caricaturer pour défendre ses idées. Cette expression a cependant des limites : elle ne doit pas heurter une autre liberté, être insultante, faire l'apologie du terrorisme ou être à visée raciste ou antisémite. C'est ce qui différencie, évidemment, Charlie Hebdo de l'infâme Dieudonné. Car en France, la Liberté est aussi au service de l'Égalité et de la Fraternité.

Le 11 janvier est un appui formidable et donnera de la force à toutes celles et tous ceux qui veulent rendre concrète la promesse de ce triptyque républicain. Nous, à l'UNSA Éducation, qui militons sur le terrain de l'Éducation,

nous y prendrons notre part mais c'est bien l'ensemble des acteurs et opérateurs, publics comme privés, qui doivent se mobiliser. Les logiques de séparations et de ghettoisations à l'œuvre depuis plusieurs décennies ne peuvent être compensées par les seuls éducateurs. La société réelle doit notamment cesser d'être le contre-exemple permanent des valeurs affichées. Le temps long doit remplacer la dictature de l'instant. Seule voie pour que les choix politiques et stratégiques entraînent les changements profonds dont notre pays a besoin. Au final, si l'égalité et la fraternité progressent, la liberté n'en sera que plus vive et nous serons alors encore plus nombreuses et nombreux à la défendre.



Laurent Escure

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
@LaurentEscure

Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur unsa-education.com

Sommaire

Cent quarante deux

142

6-7 • **Brèves** d'actu

12-15 • 4 pages **résultats des élections professionnelles**

16-17 • **Loi Macron** : les positions de l'UNSA

18-19 • **Les 12 travaux éducatifs pour 2015**

20 • **Fonction publique** : des responsabilités accrues pour l'UNSA

25 • **Ma rémunération varie...** Comment vérifier ?

26 • La **Laïcité** garante de la liberté de conscience

28 • **Bâtir l'avenir éducatif international**



Clemi : un dossier pour aborder la liberté d'expression avec les élèves



> www.clemi.org

Les attentats qui ont récemment eu lieu à Paris, et notamment le 7 janvier dans les locaux de *Charlie Hebdo*, suscitent beaucoup d'émotion parmi les élèves et les enseignants.

Pour les aider à évoquer ce fait, le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information propose un ensemble de ressources pour aborder en particulier la liberté d'expression, la liberté de la presse et le traitement de l'information.

« Il n'existe pas une seule façon d'appréhender les images »



Le site « *Upopi** » est à la fois un webmagazine mensuel et une plateforme pédagogique unique. Tous les mois, un

thème articulé autour d'un court métrage est proposé ainsi que des compléments de programmes (analyses, conférences, parcours). Il laisse la possibilité de se constituer de véritables parcours ouverts et interactifs pour voir, analyser, apprendre et transmettre. Un excellent outil pour éduquer aux médias.

> <http://upopi.ciclic.fr>

* Université populaire des images

4

l'éduc'mag n° 142 - février 2015



Parce que l'école mérite le meilleur !

PRONOTE

En 2015,
à chaque enseignant
sa page d'accueil !

Votre emploi du temps à partir
duquel vous pouvez agir

Appels, cahiers de textes
et appréciations en attente

L'agenda de
l'établissement

Les informations
et actualités qui
vous concernent

Vos nouveaux
messages

Votre casier
numérique

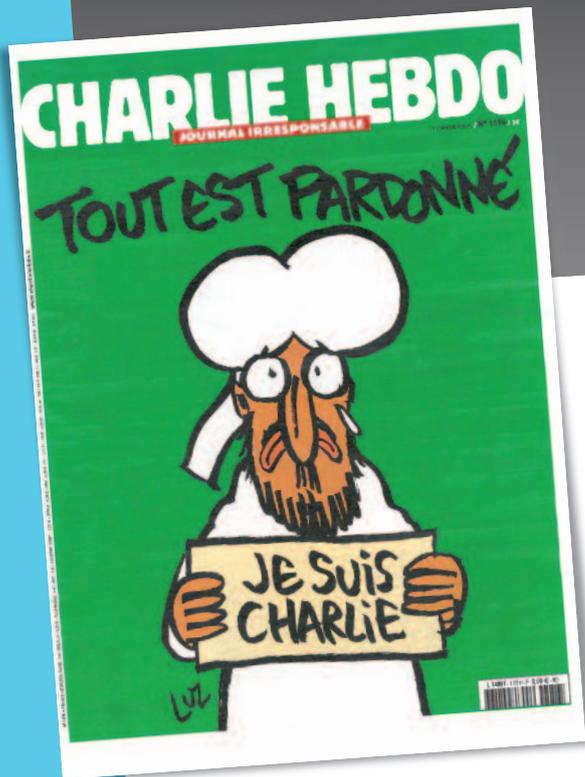
Le menu du jour
de la cantine

The screenshot displays the Pronote web interface. On the left is a weekly timetable grid with columns for dates (13/01 to 19/01) and rows for time slots (08:30 to 17:45). The main area contains several panels: 'Mon pense bête...' (My reminders), 'APPELS NON FAITS' (Calls not made), 'CAHIER DE TEXTES NON SAISI' (Registers not filled), 'CONSEILS DE CLASSE' (Class council), 'ENSEIGNANTS ABSENTS' (Absent teachers), 'RESSOURCES PÉDAGOGIQUES' (Pedagogical resources), 'AGENDA' (School calendar), 'INFORMATIONS ET SONDAGES' (Information and surveys), 'DISCUSSIONS' (Discussions), 'CASIER NUMÉRIQUE' (Digital locker), and 'MENU' (Canteen menu).

Les heures libérées par les
absences de vos collègues

Vos ressources pédagogiques et celles
partagées par d'autres enseignants

JE SUIS CHARLIE



le Tweet

Merci pour vos messages.
Ma peine est totale mais la liberté
de la presse et de penser doit continuer.

#PatrickPelloux@PatrickPelloux

Le 11⁵ Janv. 2015

#JeSuisCharlie

Sur Twitter, on appelle ça un hashtag autrement un mot-balise qu'identifie le croisillon (#) parfois confondu à tort avec le dièse. #JeSuisCharlie est d'abord une création graphique spontanée, reprise sous cette forme de manière spontanée des millions de fois, comme l'expression collective d'une douleur, d'une protestation, d'une affirmation des valeurs républicaines. Une balise, oui, pour tout un peuple !

C'est la date que nous souhaitons retenir, celle du souffle républicain.

Des rassemblements d'une ampleur inédite ont eu lieu dans toute la France pour rendre hommage aux victimes des attentats du 7 au 9 janvier. 4 millions de personnes ont dit non au terrorisme et à la barbarie en rappelant leur attachement à la liberté et aux valeurs fondatrices.

© Photo Luc Bentz



Carton Rouge

Le charlot de la décade

« Tous ces gens marchent avec la pancarte "Je suis Charlie" alors qu'en fait ce sont des "charlots" qui sont responsables de la décadence de la France ».

(Jean-Marie Le Pen)

Faire preuve d'intolérance, d'exclusion, de racisme, être condamné « d'apologie de crime de guerre », n'est-ce pas cela la décadence ?



On en parle moins...

NIGERIA : les massacres de BOKO HARAM

« Sur 5 Km, je n'ai pas arrêté de marcher sur des morts »

(Hamino Abubakar)

Les observateurs internationaux évoquent, à ce jour, le chiffre de 2000 morts lors de l'attaque de Baga et des villages alentours au Nigéria.

Cette barbarie intégriste a, hélas, bénéficié de la part des médias africains et de la presse internationale d'une couverture bien moindre que les tueries de Paris.

Y aurait-il massacres et massacres ?

Dernière Minute

Des réponses structurantes en Éducation

En réaction aux événements tragiques et pour faire vivre les valeurs de la République, la ministre de l'Éducation nationale a annoncé onze mesures. Parmi lesquelles la formation et la construction de ressources, le parcours citoyen pour tous les élèves avec la valorisation et reconnaissance de leur engagement, leur prise d'initiative, leur participation et le développement de leur esprit critique, la mobilisation de tous les acteurs éducatifs et des ressources des territoires... Des mesures inscrites dans le temps et qui structureront un renforcement de la refondation de l'Éducation.



Le SNPCE-UNSA à la loupe

Le SNPCE syndique tous les personnels travaillant dans les établissements et avec des employeurs du champ sanitaire, social et médico-social à but non lucratif (public et privé). Le statut de ces personnels dépend pour beaucoup de conventions collectives nationales (CCN du 15 mars 1966 et du 31 octobre 1951).

Les activités sont regroupées dans les champs professionnels suivants :

- accueil des enfants handicapés (IME) et/ou en difficulté sociale (MECS, foyers...);
- accueil des adultes handicapés (foyers de vie, foyers occupationnels);
- accueil des personnes âgées dépendantes (EHPAD);
- aide par le travail (ESAT), les entreprises adaptées;

- diverses actions sociales (milieu ouvert, prévention, service tutelle, CMPP, CAMSP, SESSAD...).

Les employeurs relèvent essentiellement d'associations de loi de 1901 à but non lucratif comme l'APAJH, les PEP, les APEI, l'ALEFPA, La Vie Active, les associations tutélares... Mais nous sommes aussi présents à la Fondation d'Auteuil et dans certains établissements sous l'égide des conseils généraux.

Notre action syndicale est de proposer, négocier ou lutter pour le respect de nos droits, de nos acquis, de nos personnes et le respect des valeurs humaines.

À l'heure des fusions, restructurations, réorganisations, à l'heure où l'écono-

mique et le budgétaire, la rationalisation ou l'optimisation des moyens sont mis sur le devant de la scène, notre responsabilité à porter ce message du respect de l'être humain dans toute sa complexité et ses différences est essentielle.

Nous sommes fidèles à nos missions d'éduquer, d'accompagner et de soigner pour vivre ensemble.

Le SNPCE-UNSA souhaite par son implication et ses résultats contribuer à augmenter la représentativité de l'UNSA au niveau interprofessionnel en 2017.



Bernard Boutiflat

Secrétaire général
du SNPCE-UNSA

<http://snpceunsa.free.fr>
snpce.unsa@orange.fr

De nouvelles implantations dans le privé pour le SEP-UNSA

Pour les **CEMEA** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) : nomination d'une déléguée syndicale à l'UES et une élue au Comité d'Entreprise.

À l'**ALEF** (Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation) : nomination d'un délégué syndical.

> <http://sep.unsa-education.org>
sep.sg@unsa-education.org



La section régionale Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes, deuxième région de France métropolitaine en superficie, en économie et en population, est l'une des trois régions françaises atypiques, avec Provence-Alpes Côtes-d'Azur et l'Île-de-France. Elle est, en effet, composée de 8 départements répartis sur 2 académies : Lyon et Grenoble. Elle se classe en 6^e région européenne.

L'UNSA Éducation Rhône-Alpes est présente sur l'ensemble du territoire, dans tous les métiers de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Agriculture, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports.



Marc Durieux

Secrétaire général
UNSA Éducation Rhône-Alpes
Académie de Grenoble

La section académique de Grenoble

La dynamique autour d'une équipe fédérale et de syndicats, a porté ses fruits aux dernières élections professionnelles. Le travail de terrain lui a permis de devenir, lors des dernières élections professionnelles, la deuxième force syndicale dans l'académie de Grenoble obtenant 900 voix de plus et progressant de 3 points entre 2011 et 2014.

L'UNSA Éducation est désormais présente dans toutes les instances de concertation de l'académie et de ses 5 départements. Nous pouvons encore plus qu'hier, faire entendre la voix de notre Fédération réformatrice pour faire avancer nos idées novatrices dans le monde éducatif.

Sachons garder cette vitalité pour préparer, dès à présent, les prochaines échéances de 2018, le rapprochement des universités de Grenoble, mais aussi la fusion des régions Rhône-Alpes et Auvergne.

La section académique de Lyon

La structuration en section académique répond aux nécessités du terrain. Concrètement, celle de Lyon (Ain, Loire, Rhône) associe les responsables académiques des syndicats mais aussi l'ensemble des militants siégeant dans les instances de concertation de l'Éducation nationale : CTA, CAEN, CHSCT-A, CAAS.

En 2015, un sujet va recueillir toute notre attention. Il s'agit de l'articulation entre le Conseil général du Rhône et « Lyon Métropole », ainsi que les compétences captées par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2015 sur le territoire.

Un autre travail fédéral consistera à appuyer le développement de nos syndicats dans l'Enseignement supérieur où l'UNSA Éducation a obtenu plus de 20% des voix.

Gilles Mondon

Secrétaire
général adjoint
UNSA Éducation
Rhône-Alpes
Académie de Lyon



Plus forts ensemble !

Et maintenant... Agir encore !

Les bons résultats de l'UNSA Éducation lors des élections professionnelles du 4 décembre (pages 12 à 15) nous obligent à plus encore. La Fédération se mobilise en proposant son syndicalisme réformiste et combatif et ses valeurs humanistes et laïques.

Sur ces bases, nous agissons pour nos collègues et pour l'Éducation, nous créons de la dynamique, du mouvement et refusons de rester dans le statu-quo.

> **Le contact direct :**

Nous avons fait le choix d'aller de plus en plus au contact de nos collègues sur leurs lieux de travail. C'est une démarche que nous allons amplifier. Nous sommes convaincus que les responsables syndicaux doivent multiplier les visites des établissements et des services, les réunions afin de mieux appréhender les réalités et pouvoir échanger avec leurs collègues. Dans tous les territoires, les militants des différents syndicats de l'UNSA Éducation se coordonnent et agissent ensemble au service des collègues.

Dans un contexte certes difficile, l'UNSA Éducation est présente pour porter des revendications catégorielles et obtenir du concret pour les personnels dans les éléments de carrière, de métier... C'est notre conception du syndicalisme utile et efficace.

Vous, adhérents, vous pouvez contacter partout les militants de votre région pour les rencontrer, pour proposer des réunions, pour participer à la vie syndicale.

L'UNSA Éducation, c'est l'ensemble des adhérents de ses 22 syndicats qui la composent et s'unissent pour être plus forts ensemble.

Adhérent > je fais adhérer



Vous, adhérents, comme vous êtes nombreux à l'avoir fait pendant la campagne électorale en faisant voter vos collègues, vous pouvez aider également à développer l'UNSA Éducation et ses syndicats. Il vous suffit de proposer à vos collègues d'adhérer à leur tour à votre syndicat.



Parlez-en à vos collègues, à vos proches... car à l'UNSA, il y a un syndicat pour eux

Céline Faurand
celine.faurand@unsa-education.org



Frédéric Marchand
frederic.marchand@unsa-education.org

BIENTÔT 30 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS

MERCI



Grâce à vous, en 2013/2014, les Restos du Cœur ce sont

- 1 million de personnes accueillies
- 130 millions de repas distribués
- 40 000 bébés de moins de 18 mois aidés dans 86 Restos Bébé du Cœur
- 67 600 bénévoles
- Seulement 7,3% de frais généraux

... et de nombreuses solutions pour **aider les plus fragiles à s'en sortir durablement**

*on compte sur vous
Cherhe*



Pour que cela puisse continuer, FAITES VOTRE DON sur www.restosducoeur.org/dons ou en flashant le QR code

ou envoyez votre chèque sous enveloppe non-affranchie à :
Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 Palaiseau Cedex
Retrouvez-nous aussi sur [f](#) [t](#) [YouTube](#)



Élections professionnelles

Résultats



Le choix d'un
combat positif

100 000 voix pour l'UNSA Éducation

Les résultats des élections professionnelles du 4 décembre 2014 ont considérablement renforcé l'UNSA Éducation. Avec 8 sièges au CTM de Jeunesse et Sports, 4 sièges au CTM de l'Éducation nationale, 3 sièges au CTM de l'Agriculture, 2 sièges au CTM de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 1 siège au CTM de la Culture, l'UNSA Éducation occupe ainsi une place majeure dans les champs ministériels qui la concernent.

Ces voix pour l'UNSA Éducation, additionnées aux voix des autres fédérations de l'UNSA dans la Fonction publique, font désormais de l'UNSA la 3^e organisation de la Fonction publique de l'État et la 4^e organisation sur l'ensemble des trois versants de la Fonction publique.

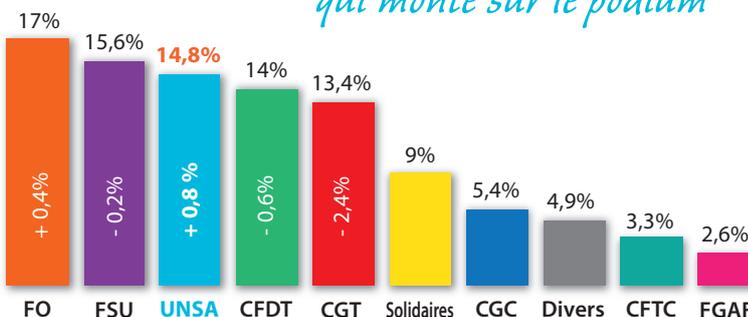
En s'exprimant massivement pour l'UNSA Éducation, de nombreux collègues ont fait le choix du syndicalisme combatif et réformiste. Quand d'autres sont restés sur des positions ambiguës à propos des sujets de société ou des réformes éducatives, l'UNSA Éducation a fait le choix d'affirmer clairement ses valeurs humanistes et laïques et son projet éducatif. Nos positions claires, nos choix affirmés et assumés sont confortés par ces votes. Plus largement, c'est bien le modèle de syndicalisme de l'UNSA qui sort renforcé de ces élections dans la Fonction publique.

S'ils nous renforcent, ces bons résultats nous donnent également des responsabilités supplémentaires. Fière de ses valeurs et de son projet, l'UNSA Éducation s'y attache.

L'équipe de l'UNSA Éducation

Fonction publique de l'État

Plus forte progression de l'UNSA
qui monte sur le podium



Dossier réalisé par
Céline Faurand

celine.faurand@unsa-education.org



Élections professionnelles

Résultats

ÉDUCATION NATIONALE

CTMEN *

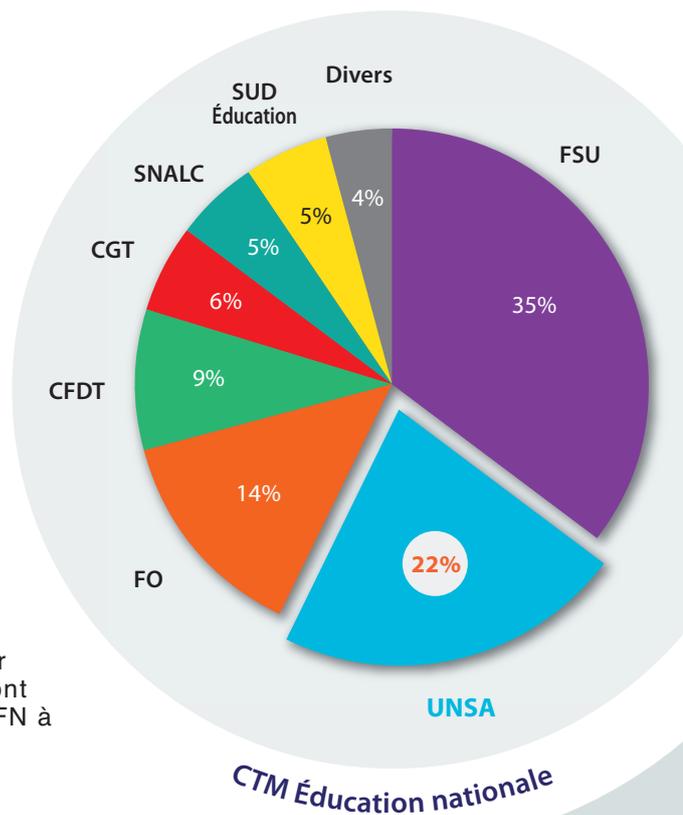
12 000 voix !

La reconnaissance du syndicalisme combatif et réformiste

Dans le contexte d'une hausse de 3 points de la participation, l'UNSA Éducation renforce sa deuxième place dans l'Éducation nationale. Avec 22% des voix, soit un progrès de 1,17 point, le 4^e siège est conforté. Cette progression de 12 000 voix est une vraie reconnaissance de notre syndicalisme combatif réformiste qui assume des positions courageuses. Dans ce nouveau paysage syndical, l'UNSA Éducation se positionne comme leader incontesté d'un bloc réformiste. La FSU, avec une chute de 10 points sur les deux derniers

scrutins, constitue un 2^e bloc, le plus important mais peu homogène, à l'identité indéfinie. Le 3^e bloc, constitué par FO et le SNALC, est le reflet du conservatisme et d'une vision ultra corporatiste de l'École. Par ailleurs, leurs scores sont entachés par l'appel du FN à voter pour eux.

* Commission Technique du Ministère de l'Éducation Nationale



+ forts

Notamment dans 6 académies où l'UNSA Éducation devient majoritaire (l'Alsace, l'Auvergne, la Guyane, la Réunion, la Martinique et le Nord-Pas-de-Calais). C'est deux de plus qu'en 2011.

CAPN *

Des positions renforcées ou confortées dans toutes les CAPN pour les syndicats de l'UNSA Éducation

À la première place :

- adjoints administratifs ;
- assistants sociaux (CT) ;
- attachés administratifs de l'État ;
- infirmiers (catégorie B) ;
- IA-IPR ;
- inspecteurs de l'Éducation nationale ;
- instituteurs de Polynésie ;
- médecins ;
- personnels de direction ;
- secrétaires administratifs.

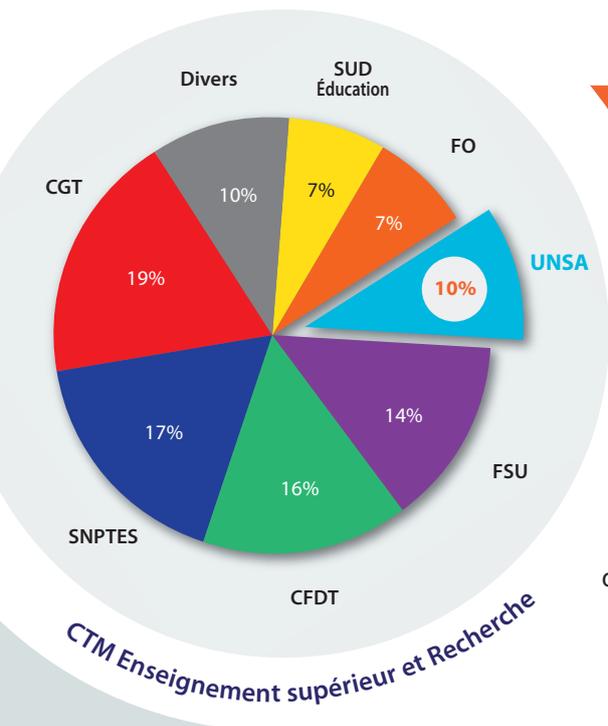
À la seconde place :

- adjoints techniques de recherche et formation ;
- adjoints techniques des établissements d'enseignement ;
- assistants sociaux ;
- conseillers principaux d'éducation ;
- infirmiers ;
- professeurs d'EPS ;
- professeurs des écoles.

* Commission Administrative Paritaire Nationale

Élections professionnelles

Résultats



Enseignement supérieur et Recherche

Une première réussie pour l'UNSA Éducation

Avec 10,2% des voix et 2 sièges au CTM, l'UNSA Éducation, dans un scrutin sans précédent, réalise une belle performance et ce, grâce à la mobilisation sans faille des militants d'A&I-UNSA, de Sup' Recherche-UNSA et d'UNSA ITRF.Bi.O.

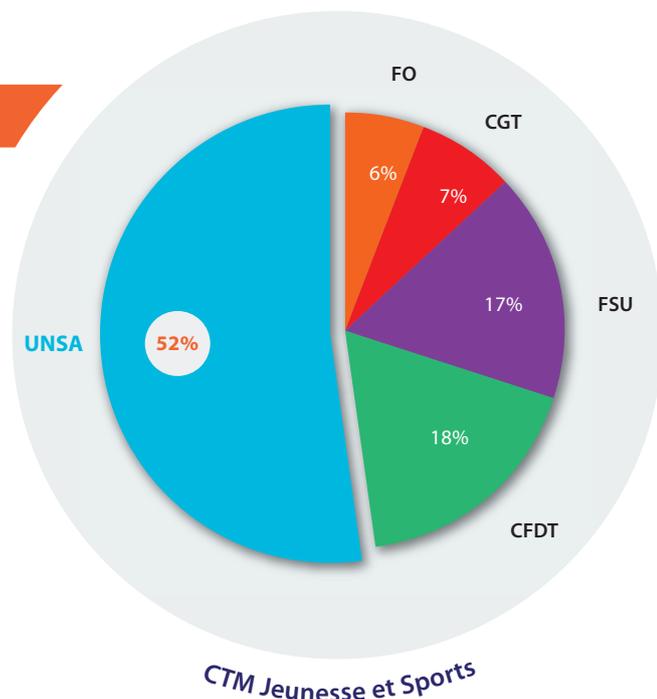
Mention particulière à l'UNSA ITRF.Bi.O, dernier né de la Fédération, créé par des adhérents fidèles à nos engagements et nos valeurs. En effet, pour cette première, ce nouveau syndicat obtient d'excellents résultats aux CAPN ITRF et ATEE, et se positionne comme la 3^e force derrière la CGT et le SNPTES.

Chez les enseignants-chercheurs, malgré deux listes concurrentes supplémentaires, Sup'Recherche-UNSA reste la 3^e organisation et conserve 1 siège au CTU avec le bon score de 10,65%.

Jeunesse et Sports

Une première place confortée

Le retour au CTM spécifique, exigé par la Fédération depuis 2005 et enfin obtenu, est une réussite. En apportant 52,3% des voix (et donc 8 sièges), les collègues ont pu montrer une fois de plus la confiance qu'ils placent dans les syndicats de l'UNSA Éducation (SEJS-UNSA ; SEP-UNSA ; SNAPS-UNSA Éducation).



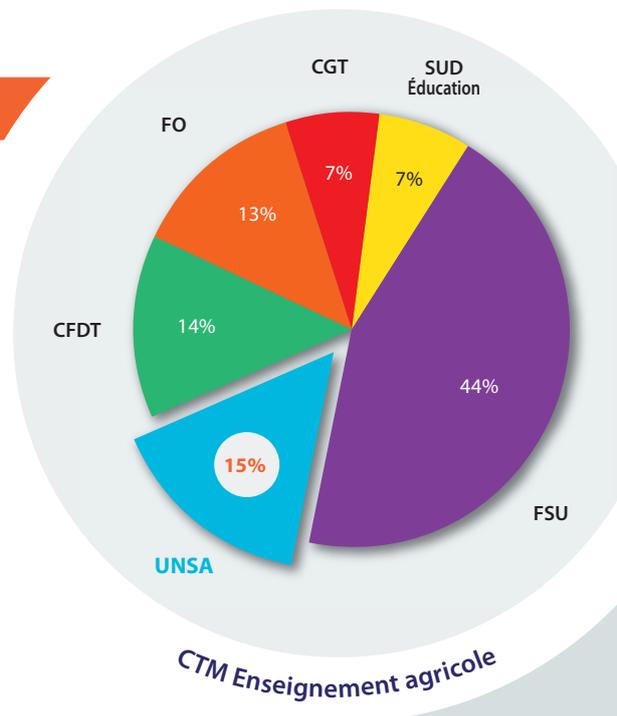
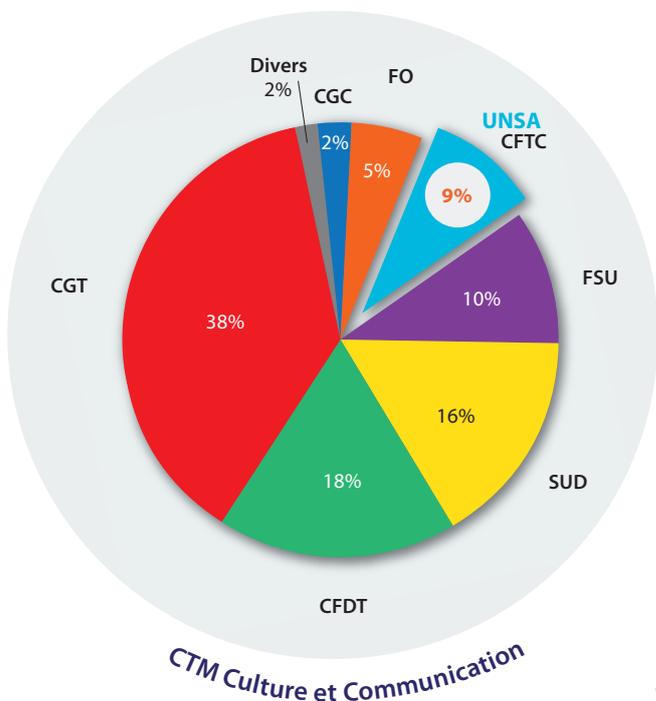
Élections professionnelles

Résultats

Agriculture

UNSA Éducation 2^e force dans l'enseignement

En passant de 1273 à 2015 voix, l'UNSA Éducation (SEA-UNSA Éducation et SNIEAP-UNSA Éducation) s'affirme comme la 2^e force dans l'enseignement agricole. De la même manière, cette progression permet de gagner un siège supplémentaire au CTM sur une liste commune avec l'UNSA AAF.



Culture

L'alliance avec la CFTC permet à l'UNSA Éducation de conserver sa représentativité.

Et encore ...

Concernant les opérateurs, l'UNSA Éducation se positionne :

- en 1^{er} position au CTE de CANOPÉ, avec 27 % des voix et 3 sièges sur 10 ;
- en 2^e position au CTE du CNED, avec 27,6% des voix et 2 sièges sur 6 ;
- en 3^e position au CTE du CEREQ avec 18% des voix.

Au CT de l'AEFE, avec 19,6% des voix et 1 siège sur 4, l'UNSA Éducation conserve sa 2^e place.

Enfin, l'UNSA Éducation reste largement majoritaire aux CAP des enseignants de la ville de Paris et aux CAP des instituts nationaux des Jeunes Sourds et Jeunes Aveugles, grâce aux excellents scores du SNADEM-UNSA (88,4 % des voix) et du SNJSJA-UNSA Éducation (77,55% des voix).



Interview

Luc Bérille

Secrétaire général de l'UNSA



P Loi Macron : les positions de l'UNSA

Peux-tu nous dire sommairement ce qu'est la loi Macron ?

Ce n'est encore qu'un projet de loi que l'UNSA espère d'ailleurs voir modifier sur plusieurs points à l'issue du travail parlementaire. Il est porté, au nom du gouvernement, par Emmanuel Macron, le ministre de l'Économie et de l'Industrie. C'est un texte très composite qui balaie énormément de champs différents, des professions réglementées au travail du dimanche, en passant par le permis de conduire, l'épargne salariale, les déchets radioactifs ou la justice prud'homale...

Quelle analyse en fait l'UNSA ?

Notre analyse est à la mesure de ce texte dont l'aspect hétéroclite ne se prête pas plus à un rejet en bloc qu'à une approbation générale. L'objectif

affiché de simplifier diverses procédures pour rendre plus facile l'activité, et donc l'emploi, ne nous semble pas toujours vérifié. Nous avons donc concentré notre travail sur quatre questions principales susceptibles d'impacter véritablement les salariés : le travail le dimanche et en soirée, les procédures de licenciement, le délit d'entrave et la justice prud'homale. Nous avons rencontré le gouvernement et les rapporteurs à l'Assemblée nationale pour faire valoir nos analyses et proposer des amendements.

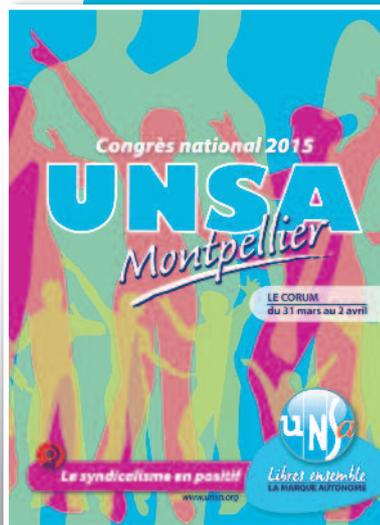
Que demande l'UNSA concernant le travail le dimanche dans le secteur du commerce ?

Pour nous, la règle doit rester celle du repos dominical. Si exceptions il y a, alors, elles doivent être encadrées et motivées pour des raisons d'intérêt général, technique ou économique véritables et donner lieu à compensa-

tions négociées pour les salariés. La société évolue, bien sûr, mais n'oublions pas que, dans le secteur du commerce où existent beaucoup de très petites entreprises, une libéralisation échevelée pourrait menacer plus d'emplois qu'elle n'en créerait. N'oublions pas non plus qu'on parle, côté salariés du commerce, très majoritairement de femmes et de bas salaires, et que les compensations et les protections doivent impérativement être à la hauteur. Concernant la possibilité de travail en soirée qui est aussi proposé, nous avons dit aux parlementaires l'opposition de l'UNSA. Finir à minuit, c'est être de retour chez soi vers 2 heures du matin : or, toutes les études scientifiques montrent que le travail de nuit qui perturbe les cycles de sommeil est un facteur de pénibilité entraînant de graves répercussions ultérieures sur la santé.



© Photo Luc Bentz



6^e Congrès national de l'UNSA

Quels autres sujets sont importants ?

La loi comporte des dispositions sur la justice prud'homale qui, je le rappelle, est la juridiction qui tranche les différends en matière de droit du Travail. Beaucoup reprennent des revendications de l'UNSA, notamment en matière de formation des conseillers prud'homaux. Dans l'intérêt des justiciables, il est impératif de réduire les délais avec lesquels les jugements sont rendus. À cette fin, l'UNSA propose un amendement pour faire de la mise en état du dossier, c'est-à-dire de la fourniture de toutes les pièces du dossier par les différentes parties, une obligation légale.



Propos recueillis par

Fabrice Coquelin

fabrice.coquelin@unsa-education.org

L'UNSA organise son congrès national du 31 mars au 2 avril 2015 à Montpellier. Notre organisation a parcouru un chemin important depuis son dernier congrès à Pau. Dans un contexte difficile, l'UNSA a réussi à développer ses implantations, son audience et sa reconnaissance tout en gardant sa ligne et en faisant vivre ses valeurs fondatrices que sont la laïcité, la démocratie, les libertés fondamentales, la justice sociale, la solidarité et la fraternité.

Cette instance nationale est l'aboutissement d'un processus démocratique dans lequel tous les adhérents ont à prendre leur part au sein des congrès locaux. Tout d'abord, par leurs avis sur le rapport d'activité, ensuite par l'appropriation du projet de résolution générale afin d'échanger, de débattre en vue de l'aménager, l'enrichir, le modifier.

Lors du congrès national, les réflexions et les débats doivent permettre de mesurer ce que l'UNSA a réalisé pour préparer ce qu'elle devra être et accomplir pour les années à venir, notamment la représentativité en 2017.

Les 12 travaux

L'Éducation, à commencer par l'École, doit réussir son évolution, sa transformation, pour devenir le creuset essentiel de lutte contre les exclusions, de transmission des valeurs humanistes, de construction d'une culture partagée, d'appropriation et de mise en œuvre de l'esprit critique et du libre arbitre, d'acquisition de savoirs et de compétences, au premier rang desquels doivent se trouver ceux qui permettent de mieux vivre ensemble.

Les chantiers nouveaux

1 La réforme du collège

Ce sera LA réforme de 2015, même si le calendrier de sa mise en œuvre n'est pas encore arrêté.

L'enjeu essentiel est triple :

- renforcer le collège unique en donnant davantage de souplesse à l'organisation des enseignements en introduisant un « *tronc commun* » disciplinaire et des « *enseignements complémentaires* » interdisciplinaires, construits sous formes de modules et proposés à tous afin d'éviter la création de « *filières* » sélectives ;
- introduire dans le collège davantage de diversité pédagogique en faisant agir les élèves au travers de démarches participatives, de projets, de découvertes transdisciplinaires... ;
- conforter l'acquisition du socle commun et articuler davantage le collège dans sa continuité avec l'école.

Pour l'UNSA Éducation et ses syndicats, cette réforme est essentielle. Nous serons force de propositions pour qu'elle soit ambitieuse et réussie.

2 Les parcours

Inscrits également dans la loi de Refondation, les parcours doivent permettre à tous les élèves, tout au long de leur scolarité de découvrir et renforcer leur connaissance de domaines qui dépassent les seuls champs disciplinaires. Deux parcours essentiels doivent ainsi être structurés dans les mois qui viennent. Celui de l'éducation artistique et culturelle et celui de la découverte du monde de l'entreprise.

Déjà débutés, mais toujours en chantier

3 Le socle commun

Après la consultation des enseignants, le Conseil supérieur des Programmes (CSP) a repris sa copie et devrait faire une nouvelle proposition de définition et de contenu du socle commun d'ici à début mars. L'enjeu est essentiel, puisque seul un socle commun opérationnel, compréhensible, dont élèves et enseignants peuvent s'approprier le contenu et les objectifs, peut réellement permettre à l'école de devenir celle de la réussite de tous et de chacun. Il devra s'appuyer sur l'acquisition de compétences et s'adosser à une démarche d'évaluation positive.

4 Les programmes

Intimement liés au socle commun dont ils devraient en être une déclinaison, les programmes aussi devraient être proposés par le CSP en mars prochain. Les propositions donneront lieu à concertation afin de permettre une version aboutie en juin.

5 L'évaluation

Si le débat est ouvert et si les premiers travaux ont bien mis en évidence la nécessité de ne pas se limiter ni se focaliser à la seule question de la notation, c'est un véritable changement de « *culture* » de l'évaluation que l'ensemble du système scolaire devra réaliser. Cela mettra du temps, mais 2015 devrait permettre de proposer des pistes d'évolution.

6 La formation

Construite à partir des ESPé, elle est certes en route, mais se limite actuellement pour l'essentiel à la formation initiale des enseignants. Le volet formation continue devra impérativement être développé. Il sera indispensable pour accompagner la réforme du collège, le socle, les nouveaux programmes, la mise en place des parcours, l'évolution de l'évaluation... Autant dire qu'il y aura beaucoup d'atentes à partir de la rentrée 2015.

éducatifs pour 2015

Pour remplir cette mission, inscrite dans l'esprit de la loi de Refondation, les structures, les démarches, les dispositifs, les approches doivent changer. C'est tout l'enjeu des chantiers à venir : les nouveaux qui nécessiteront un fort investissement, ceux qui sont déjà en cours et qui devront aboutir, ceux enfin qui peinent à être ouverts, mais que - parce qu'ils sont indispensables - nous appelons urgemment de nos vœux.

7 Les moyens des établissements

Annoncée en même temps que la réforme de la carte de l'éducation prioritaire, la nouvelle manière d'allouer les moyens aux écoles et établissements, en tenant compte de davantage de critères (sociaux, de territoires...) que les seuls résultats scolaires, devrait servir à l'attribution des dotations à partir de la prochaine rentrée.

8 Les métiers scientifiques

Les difficultés liées au financement de la Recherche ont provoqué des interpellations, manifestations et pétitions en 2014. Pour autant aucune réponse de fond n'a encore été apportée, ni pour les jeunes chercheurs (postes, allocation de recherche, reconnaissance du doctorat...) ni pour les ressources des équipes de recherches dans les laboratoires publics (financement par l'ANR*, réorientation des fonds de l'impôt recherche...)

* Agence Nationale de la Recherche

À mettre en chantier d'urgence

9 Le pôle éducatif interministériel

Il permettrait de construire une politique éducative interministérielle en renforçant la coopération entre les différents ministères concernés. La mise en place - quasiment généralisée - des Projets éducatifs de territoires (PEDT) doit être l'occasion de consolider des démarches communes et cohérentes entre les différents services de l'État dans le domaine éducatif.

10 La prise en compte des spécificités de l'enseignement agricole

Plutôt que de tenter d'y imposer les changements mis en œuvre dans les établissements de l'Éducation nationale, il est nécessaire de réaffirmer le caractère spécifique de l'enseignement agricole, de s'inspirer de ce qui réussit, de tirer des enseignements de ce qui dysfonctionne.

11 Le bac-3/bac + 3

La lutte contre l'échec des étudiants dans les premières années de licence (il concerne un étudiant sur deux) nécessite de mieux travailler l'articulation entre le lycée et l'Enseignement supérieur. Au-delà des discours de bonnes intentions, il faut profiter du ministère commun (EN et ESR) pour concrétiser cette liaison allant de la seconde à la fin de la licence.

12 Parcours santé

Inscrit dans la loi de Refondation, concernant l'ensemble des acteurs éducatifs et devant s'appuyer sur les personnels sociaux et de santé, le parcours santé n'a aucune réalité visible à ce jour. Il faut lui donner un contenu et du sens. Les syndicats de la Fédération ont travaillé dans ce sens et sollicitent la ministre de l'Éducation nationale afin de passer au stade de la concrétisation.

Denis Adam
denis.adam@unsa-education.org



Morgane Verviers
morgane.verviers@unsa-education.org

Fonction Publique

Des responsabilités accrues pour l'UNSA dans la Fonction publique

Lors des élections de décembre 2014, l'UNSA est passée de la 5^e à la 3^e place dans la Fonction publique de l'État. Sur l'ensemble de la Fonction publique, elle conforte sa 4^e position.

Les résultats définitifs des élections générales dans la Fonction publique sont désormais connus. L'UNSA Fonction publique est l'une des quatre organisations syndicales représentatives dans chacun des versants de la Fonction publique (Fonction publique de l'État, Fonction publique territoriale, Fonction publique hospitalière).

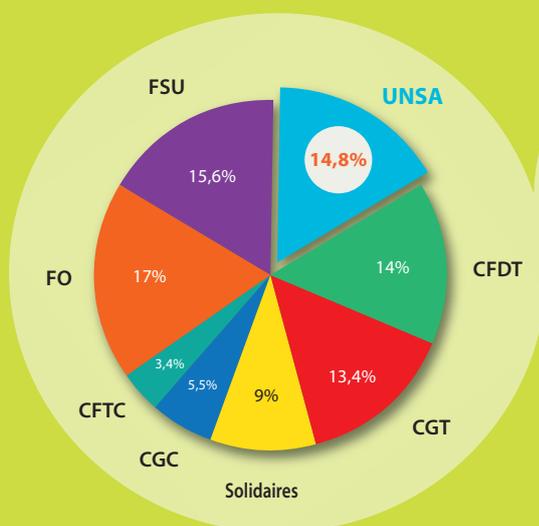
Avec la CGT, la CFDT et FO, l'UNSA est donc présente au Conseil supérieur de chaque « versant » de la Fonction

publique (État, territoriale, hospitalière) et au Conseil commun de la Fonction publique. L'UNSA est, de surcroît, la seule organisation à avoir progressé à la fois en voix et en pourcentage. Ce progrès a été réalisé en affirmant, de manière nette, notre attachement au syndicalisme positif pour faire avancer concrètement les dossiers.

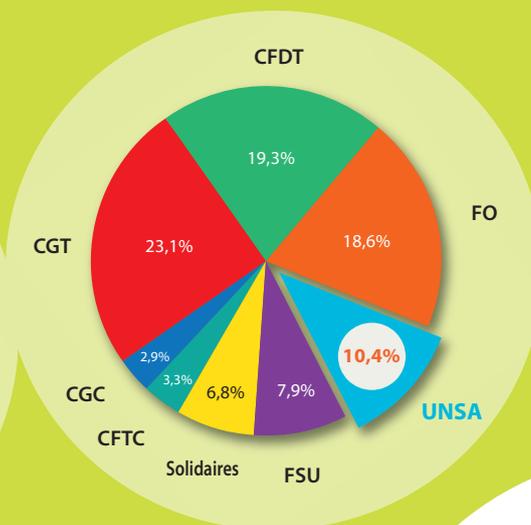
Cette plus forte représentativité, qui a été relevée par les observateurs comme par les pouvoirs publics,

donne une responsabilité accrue à l'UNSA au moment où d'importantes négociations sont engagées sur la rénovation des grilles de la Fonction publique. Une responsabilité que l'UNSA Fonction publique entend bien assumer.

Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État



Conseil commun de la Fonction publique



Luc Bentz

luc.bentz@unsa-education.org

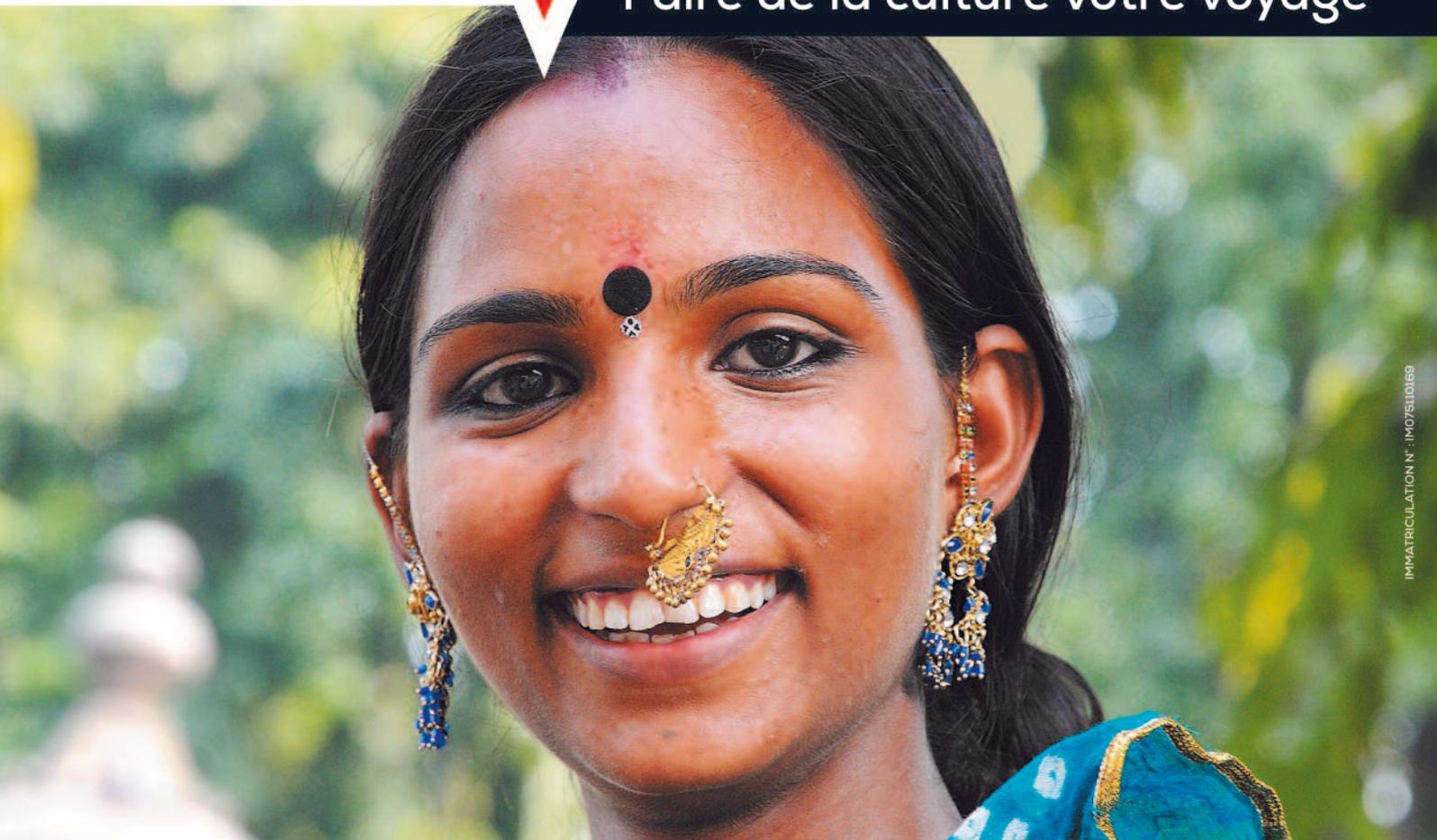


ARTS ET VIE
VOYAGES CULTURELS



www.artsetvie.com

Faire de la culture votre voyage



Personnels & Éducation



Jeunesse & Sports : les nouveaux élus au travail

Un nouveau Comité technique ministériel (CTM) du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports a été élu le 4 décembre dernier. Recréé grâce à un combat syndical mené durant près de quatre ans, il devra jouer tout son rôle.

L'UNSA Éducation avait obtenu, en 2013, qu'un CTM propre au ministère soit institué au lieu de celui datant de 2011 qui était commun au ministère de la Santé.

La nouvelle instance, dans laquelle l'UNSA représente 52,3% des voix et 8 ou 9* sièges sur 15, va avoir du pain sur la planche.

* un recours a été déposé car l'UNSA Éducation revendique 9 sièges compte tenu de ses résultats.

Les sujets de travail ne manquent pas, leur nombre et la lourdeur des dossiers est renforcée par 5 ans d'inertie ministérielle sur beaucoup d'entre eux. La réforme territoriale aura forcément un impact sur la structuration locale des services. La revue des missions aussi. L'UNSA Éducation se positionnera toujours dans l'intérêt des personnels et de leurs missions au service du public.

Des dossiers statutaires sont aussi ensablés depuis des lustres et l'UNSA Éducation exige qu'ils soient enfin traités jusqu'au bout, les attentes des personnels étant importantes.

Notre Fédération demandera à nouveau qu'un plan pluriannuel concerté soit mis en place en matière indemnitaire.



Création du **groupe métier**, renaissance du **comité national de suivi**

Le premier groupe de travail ministériel sur les métiers de la formation continue, dit GT15, s'est réuni pour la première fois le 21 janvier. Réclamé par l'UNSA Éducation depuis plus d'un an, il a enfin été obtenu.

Présidé par le directeur adjoint de cabinet de Madame Vallaud-Belkacem, il réunissait l'ensemble des organisations syndicales membres du comité national de suivi (CNS) de la réforme des GRETA mis en place début 2013.

La première nouvelle est que le CNS continuera ses travaux, comme nous le demandions, alors que sa disparition avait été annoncée en décembre.

Deux fiches techniques succinctes nous ont été présentées comme support de travail de ce GT15. La délégation UNSA Éducation a demandé et obtenu un plan de travail et un calendrier pour ce groupe.

Nous sommes dans l'attente de ces derniers dans les prochains jours. L'UNSA Éducation lancera une consultation auprès de ses militants

concernés par les GRETA sur les contenus à apporter aux définitions, droits et obligations des différents métiers de la formation continue.



Samy Driss

samy.driss@unsa-education.org



En France, chaque année, plus de **3 millions d'enfants** ne partent pas en vacances



Avec la Jeunesse au Plein Air, offrez à un enfant le bonheur de vivre de vraies vacances en l'aidant à partir en colo.

70 ans de solidarité avec la Campagne nationale organisée dans les établissements scolaires. Chaque année, nous organisons, avec l'appui du Ministère de l'Éducation Nationale, une Campagne de solidarité qui a deux objectifs :

- Eduquer les élèves à la solidarité et à la citoyenneté grâce aux outils pédagogiques proposés par la Jeunesse au Plein Air.
- Aider des enfants à partir en colo grâce aux actions de collecte menées par les enseignants et les élèves.

Plus de 25 000 enfants aidés en 2014.

- ▶ 25 € c'est une aide pour partir en court séjour
- ▶ 50 € c'est une aide pour partir en colo



PARTICIPEZ À LA CAMPAGNE DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR

Votre don nous aidera à renforcer notre action

Oui ma structure fait un don à la JPA pour aider plus d'enfants à partir en vacances :

- 25 €
- 50 €
- 100 €
- 200 €
- A ma convenance : €

Nom de la structure
 Adresse
 Ville
 Code Postal [][][][][]
 Email

Oui je réponds à titre personnel à l'appel de la JPA :

- 10 € soit 3.40 € après déduction fiscale
- 25 € soit 8.50 € après déduction fiscale
- 50 € soit 17 € après déduction fiscale
- A ma convenance : €

Nom
 Prénom
 Adresse
 Ville
 Code Postal [][][][][]
 Email



A retourner à La Jeunesse au Plein Air - 21 rue d'Artois – 75008 Paris
 en y joignant votre chèque libellé à l'ordre de : La Jeunesse au Plein Air – Campagne 2015

Informatique et Libertés : Pour tout droit d'accès et de rectification, s'adresser à la JPA



Personnels



« Avenir de la Fonction publique » : ce que nous voulons

Sous le titre général « avenir de la Fonction publique », les négociations sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations se sont engagées avec le Gouvernement. Priorité pour l'UNSA : la rénovation de la grille indiciaire.

Les négociations sur l'avenir de la Fonction publique (dites encore « négociations PPCR » : parcours professionnels, carrières, rémunérations) ont repris. Quatre thématiques concernant, d'une part, la grille indiciaire et sa structuration (catégories, corps, grades) et d'autre part, la gestion des ressources humaines, sont au menu. Les réunions conclusives, dans lesquelles le Gouvernement fera connaître ses propositions, devraient avoir lieu en mai (ou en juin). Le paquet

pourrait inclure un volet sur la politique salariale.

Il n'est pas question pour l'UNSA d'acheter chat en poche ou de signer pour signer. Nous participons à ce processus - dans l'immédiat encore très technique - avec la volonté d'avancer. L'UNSA Fonction publique a développé des propositions à partir des « corps-types » en catégorie C, B ou A qui, naturellement, devront être transposées aux autres corps (corps « homologues » ou corps de dé-

bouché). La priorité, pour nous, est bien de reconstituer des carrières parfois très écrasées en reconsidérant notamment les indices de début qui restent, même en B ou en A, scandaleusement proches du SMIC alors qu'il s'agit d'emplois qualifiés ou très qualifiés.

Si résultat il y a, il s'inscrira nécessairement (comme pour l'accord Duraufour de 1990) dans un plan pluri-annuel mais, d'ici là, les échanges vont être sans doute musclés.

Jour de carence

Inefficace et socialement injuste, le jour de carence (non-paiement de la première journée de salaire en cas d'arrêt-maladie) a été abrogé fin 2013. La nouvelle majorité du Sénat a proposé de le rétablir en l'étendant à trois jours ! Comme ça ne suffisait pas, elle a voté des coupes de crédits pour retarder les avancements de neuf mois. L'Assemblée nationale n'a pas suivi ces propositions provocatrices... L'UNSA, vigilante en février 2014 avec Jean-Marc Ayrault, l'a été tout autant cette fois-ci : les fonctionnaires ont pourtant plus besoin d'augmentations que de mauvais coups !

Voir en ligne > <http://bit.ly/1BlvZim>



Luc Bentz

luc.bentz@unsa-education.org

Vos droits en ligne

Rémunérations, congés, statut : le site de l'UNSA Éducation met à votre disposition une série de fiches qui seront régulièrement actualisées et complétées.

Pour les éléments plus spécifiques à votre catégorie (gestion de carrière, régimes indemnitaires), adressez-vous à votre syndicat national.

Rubrique vos droits du site unsa-education.com

<http://bit.ly/1dNJfIL>



Ma rémunération varie... Comment vérifier ?

ELEMENTS		A PAYER	A DEDUIRE	POUR INFO
TRAITEMENT BRUT		2291,99	209,49	
RETENUE PC		96,30		
IND SUJET. SPECIALES ZEP		200,00		
I.S.A.E.			61,03	
C.S.G. NON DEDUCTIBLE			129,69	
C.S.G. DEDUCTIBLE			12,71	
C.R.D.S.				12
COTIS PATRON. ALLOC FAMIL				1
COT PAT FNAL DEPLAFONNEE				
CONT SOLIDARITE AUTONOMIE				22
				170

Comme tout le monde, vous regardez, chaque fin de mois, le montant viré sur votre compte bancaire ou postal. Lorsque vous recevez votre bulletin de paie, vous comparez (parfois) le montant en bas avec celui perçu, et c'est souvent là que tout le monde s'arrête.

Et pour cause ! Les autres lignes du bulletin de paie semblent tellement peu accessibles... Pourtant votre rémunération nette varie parfois chaque mois... Mécaniquement, dans la plupart des cas, elle a même baissé de quelques euros depuis le 1^{er} janvier. C'est la conséquence de la nouvelle hausse de la cotisation retraite (9,54% au 1/1/2015 contre 9,14% au 1/1/2014).

L'UNSA Éducation met à votre disposition, en ligne, un ensemble de fiches pour mieux comprendre votre rémunération et pour pouvoir la vérifier. À partir de bulletins de paies de collègues, nous vous expliquons les différentes lignes qui le composent. Si vous savez déjà ce qu'est la « retenue PC » ou connaissez les sigles CSG, RAFP, CRDS... et leur usage, vous pouvez passer votre chemin, sinon, allez voir nos fiches ici :

<http://goo.gl/A5imhL>



Pierre Château

pierre.chateau@unsa-education.org

La laïcité garante de la liberté de conscience

Chacun connaît la formule de Pierre Desproges « on peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui ». Les événements tragiques survenus à Charlie Hebdo donnent une nouvelle acuité à cette affirmation.

Bien qu'il faille se protéger de tout amalgame, force est de constater que les fanatiques de tous bords mènent un combat acharné et sanguinaire pour imposer - souvent au nom d'un dieu ou d'un dogme - une manière

de penser et de concevoir le monde. En s'opposant à la liberté de croire autrement qu'eux ou de ne pas croire du tout, ils s'opposent à la plus fondamentale des libertés : la liberté de conscience.

Or seule la Laïcité permet la liberté absolue de conscience. Tout État religieux impose une croyance. Toute religion d'État s'impose comme une manière de concevoir le monde. Toute implication officielle des « églises » dans la « chose publique » oblige à référer les relations des individus entre eux et leur rapport à la société, à des croyances. Seul un État laïque garantit réellement le libre arbitre.

Déjà des voix se sont élevées pour remettre en cause notre Laïcité et la loi de 1905. Au contraire, c'est en la défendant - non de manière dogmatique, mais dans une approche humaniste - que nous garantirons de manière égale, le droit de croire et le droit de ne pas croire. Mais surtout à tous, les mêmes droits, la même place, la même liberté de citoyens. À ce propos, Henri Peña-Ruiz dans une lettre ouverte aux élus, les invite à « rappeler à tous leurs administrés que leur humanité ne se réduit pas à leur appartenance à une religion, qu'ils sont hommes et citoyens avant d'être musulmans ou catholiques. Des citoyens porteurs de volonté générale, c'est-à-dire d'une faculté de vouloir ce qui vaut pour tous et non ce qui ne vaut que pour eux seuls » et il souligne que c'est dans ce sens que « la laïcité se définit par une exigence et pas seulement par un droit. C'est pourquoi elle est un levier d'émancipation. »

La liberté de penser, la liberté de conscience, la liberté d'expression, c'est le combat de tous les « Charlie ».



Denis Adam

denis.adam@unsa-education.org

centre
hubertine
auclert

centre francilien de ressources
pour l'égalité femmes hommes *

Plan d'action
pour l'égalité
entre garçons
et filles
à l'école

On attendait sa mise en place en septembre, impatients de voir remplacés les « ABCD » dont nous avons déploré l'abandon. C'est fin novembre que la ministre de l'Éducation révélera les détails de ce nouveau plan d'action (grandes lignes tracées fin juin), nous rassurant ainsi sur la détermination politique à le faire vivre réellement.

La démarche convainc. Les outils, l'incitation à s'en emparer, la formation des différents personnels d'Éducation à ce sujet devront faire leur preuve.

L'UNSA Éducation suivra, avec ses syndicats, ce dossier auquel elle attache la plus haute importance et y reviendra après quelques mois de recul.

Contourner le sexisme des manuels scolaires pour en faire des outils de l'égalité

Après avoir pendant plusieurs années dénoncé, preuves à l'appui, la transmission des stéréotypes de genre par les manuels scolaires, le Centre Hubertine Auclert entend désormais participer à la remédiation.

Les stéréotypes sexistes ont la vie dure dans les manuels scolaires. La prise de conscience, parmi les personnels d'Éducation et les éditeurs est désormais réelle. Mais en attendant de nouvelles éditions, liées aussi à de nouveaux programmes scolaires qui tiendraient compte de cette problématique, comment faire avec l'existant pour contourner ces stéréotypes voire même, les utiliser pour mieux les défaire ?

Le Centre Hubertine Auclert publie aujourd'hui un guide pratique : « faire des manuels scolaires des outils de l'égalité entre les femmes et les hommes » pour « aider à comprendre et convaincre ; améliorer ; outiller ».

Dans ses parties deux et trois, le guide propose ainsi des pistes de remédiation adaptées aux différentes disciplines étudiées. Des listes de femmes mathématiciennes, écrivaines, à intégrer aux cours, sans les marginaliser non plus par un traitement trop particulier ; des points de vigilance très concrets ; des solutions pour éviter le sexisme de la langue française... En s'appuyant sur d'autres ouvrages de référence, il présente également des exercices pratiques permettant, par exemple, dans un chapitre donné d'un manuel, de recenser les personnages féminins ou masculins, l'usage du genre grammatical, de questionner les stéréotypes...

Un guide intelligent, aboutissement de plusieurs années d'études des manuels, à télécharger grâce au lien ci-dessous :

www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-manuelscolaire-17112014-web.pdf



Françoise Ducroquet

francoise.ducroquet@unsa-education.org

Bâtir l'avenir éducatif international

Un thème de congrès qui renchérit sur celui de l'initiative d'octobre 2013 ⁽¹⁾

Le discours récurrent de l'Internationale de l'Éducation (IE) est une stratégie gagnante. Il facilite la sensibilisation au fait que l'enseignement public de qualité est l'un des piliers d'une société équitable, il permet de convaincre que la dégradation des systèmes éducatifs handicape la vitalité des économies et rappelle aux États que l'objectif de l'Éducation de qualité pour Tous demeure l'axe de la stratégie mondiale de développement pour l'après 2015.

⁽¹⁾ En octobre 2013, lancement de la Journée Mondiale des Enseignants.

⁽²⁾ Elle est composée de représentants du SE-Unsa, SNPDEN-UNSA, A&I-UNSA, Sup'Recherche-UNSA, UNSA ITRF.Bi.O.

Un corpus de textes pour des systèmes éducatifs aux logiques contrastées

Les mandats s'élaborent à l'issue des actions menées entre deux congrès. Le tout s'affine dans les instances et par une consultation des affiliés.

Grâce à son statut d'élu et à son implication dans nombre de groupes de travail de l'IE, l'UNSA Éducation possède une bonne maîtrise des textes et concepts. Le défi majeur de la Commission internationale ⁽²⁾ a donc été de transposer les valeurs que l'UNSA Éducation porte en termes compréhensibles pour tous les systèmes édu-

catifs. Les points saillants des apports se retrouvent dans le document politique sur l'Éducation. La Commission propose d'inclure **Éducation à la santé, le qualificatif « bienveillant »** accolé au terme Éducation, **la légitime autonomie de l'Établissement** qui remplace celle du Chef.

Enfin, l'Éducation au vivre ensemble est insérée dès que possible, autant dans le document politique sur l'Éducation que sur celui afférent aux droits humains et syndicaux car le terme laïcité est très franco-français.

Le dernier apport sera l'ajout d'une **proposition de résolution pour les enseignants-chercheurs** puisque leur situation spécifique a été omise de ce lourd **corpus**.

En ces temps où le vivre ensemble, le droit d'expression et la démocratie sont attaqués, répéter et plus encore se « Mobiliser pour » devient le signe positif d'une volonté d'atteindre pour tous une société où chaque individu puisse vivre dignement et jouir de ses droits.



7^e congrès de l'Internationale de l'Éducation

Le 7^e congrès, c'est une « Mobilisation Pour une Éducation de Qualité » et un renforcement des droits humains et syndicaux. L'Éducation de Qualité, bien public et droit humain fondamental, est le credo de l'IE depuis sa création. En 2015, il faut accentuer l'engagement de tous car les sirènes de la commercialisation de l'Éducation séduisent les gouvernements et menacent ce droit public. Au-delà, les conflits armés persistants brisent ce droit humain à l'Éducation. Dans ce contexte, le rôle des syndicats de l'Éducation est majeur tant dans la promotion d'une culture du respect et de la non-violence que dans celle d'une Éducation de Qualité. Ottawa, carrefour des francophones de l'Ontario, sera, du 21 au 26 juillet 2015 « The Place to Be » pour soutenir et voter les textes de ce 7^e congrès qui faciliteront la conduite d'actions concertées à travers le monde.



Hélène Hemet

helene.hemet@unsa-education.org



Droits de l'enfant : l'UNSA Éducation aux côtés de Solidarité Laïque

Dans le cadre du collectif AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) coordonné par Solidarité Laïque et DEI-France*, l'UNSA Éducation participe en 2015 à un vaste plaidoyer en faveur d'un meilleur respect des Droits de l'enfant en France.

À l'automne dernier, avec 193 nations, la France a célébré le 25^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations Unies et ratifiée quelques mois plus tard en France. Ce texte définit les principes, droits et libertés dont, en théorie, chaque enfant dans le monde peut se prévaloir. Il invite aussi les enfants à être acteurs dans la société, à prendre leur part à la marche du monde.

Le collectif AEDE rassemble 51 organisations françaises actives dans tous les domaines de l'enfance (éducation, santé, justice...). Une de ses premières missions consiste à rédiger un rapport collectif sur la situation des Droits de l'enfant en France et de formuler des préconisations en direction du comité des droits de l'enfant des Nations-Unies. Ce dernier auditionnera la France en 2016 à propos de l'application sur son territoire de la CIDE. Les enfants et les jeunes sont au cœur de ce projet : le rapport doit être le reflet le plus fidèle de leurs préoccupations, c'est pourquoi, nous ne manquerons pas de vous solliciter pour une participation de notre Fédération.

* Défense des enfants international : www.dei-france.org



Quelques chiffres en France

980 000

enfants vivent dans des familles percevant les minima sociaux.

350 000

enfants vivent dans des conditions de logement indécentes ou sont en errance.

140 000

adolescents sortent de l'école sans diplôme ni formation.

31 000

enfants sont sans domicile fixe.

7 200

mineurs étrangers vivent isolés sans aucun soutien.

30%

des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sont des enfants (soit 2,1 millions d'enfants).

1/20

1 enfant sur 20 est victime de violences physiques et/ou sexuelles.



François Cencerrado

francois.cencerrado@unsa-education.org

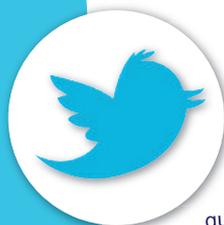
Cultur'actu

Accès aux outils numériques

Qu'est-ce qu'un MOOC ?

MOOC signifie « Massive Open Online Course ».

Ce sont des cours en ligne, ouverts à tous, massifs et gratuits. Tout se passe en télé-enseignement sur internet. Les sujets sont nombreux, vous pouvez vous lancer que vous soyez novice ou confirmé dans un sujet. Nous vous proposons trois MOOCs à destination des débutants afin de faciliter l'accès et la compréhension aux outils numériques pour tous.



Le TwittMOOC est un cours pour apprivoiser Twitter

Au delà des aspects techniques, il souhaite aider chacun à découvrir cet espace et tout ce qu'on peut en tirer comme bénéfices aussi bien au niveau personnel que professionnel. Cette formation participative et ludique est construite autour de défis à relever avec l'aide de tuteurs volontaires.

@UNSA_Education vous souhaite la bienvenue sur Twitter !

MOOC ITyPA : Internet Tout Y est Pour Apprendre



ITyPA est un MOOC collaboratif de plusieurs semaines où l'objectif est d'apprendre ensemble à saisir les enjeux et les possibilités données par Internet pour apprendre. Les ressources proposées et surtout les échanges avec les autres participants, permettent de se constituer un EAP (Environnement d'Apprentissage Personnel) en utilisant des outils numériques et des stratégies qui nous conviennent : faire de la veille informationnelle, échanger sur les réseaux, collaborer à distance, monter des projets à plusieurs...

En attendant la saison 4, les contenus de la saison 3 sont accessibles ici : <http://itypa.speech.me/> et toutes les vidéos : [youtube.com/user/moocrf](https://www.youtube.com/user/moocrf)

MOOC

MOOC Éducation aux médias et à l'information

Le Clemi*, en partenariat avec l'Université de la Sorbonne, propose des MOOCs sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Le premier a pour objectifs de faire comprendre aux personnels d'éducation ses enjeux, faire connaître et associer les compétences de l'EMI dans un projet pédagogique. Le deuxième vise un public plus large pour se familiariser aux réseaux sociaux, les utiliser et mesurer les enjeux des nouveaux usages du Web 2.0 et des médias sociaux.

<http://lc.cx/MOOCclemi>

*Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information



Christophe Guillet

christophe.guillet@unsa-education.org

mgen[★]

Bien plus
qu'une mutuelle
ma
préférence
solidaire



Choisissez l'offre MGEN qui va avec votre vie

Maladie, hospitalisation, optique, dentaire, arrêt de travail, invalidité : votre vie et vos besoins peuvent évoluer. Pourquoi, dès lors, votre protection santé et prévoyance n'évoluerait-elle pas en fonction de votre préférence ?

Pour accompagner chaque moment de votre carrière et de votre vie, MGEN propose des offres adaptées qui couvrent efficacement vos frais de santé et de prévoyance en même temps. Vous aussi, comme plus de 3 millions de personnes, faites de la référence solidaire MGEN votre préférence.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Education nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

mgen.fr

Mutuelle Santé
Prévoyance
Autonomie
Retraite

Avec plus d'1 million de Sociétaires, on peut déplacer des montagnes



Quand une banque tire sa force de l'esprit coopératif, elle s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance. Créée par des enseignants, la CASDEN s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des projets de chacun.

Rejoignez-nous sur casden.fr ou contactez-nous au 0826 824 400*

*Accueil téléphonique ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi (0,15€ TTC/min à partir d'un poste fixe, hors surcoût opérateur)



L'offre CASDEN est disponible en Délégations Départementales et également dans le Réseau Banque Populaire.



CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches - 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 773 00842 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138
BPCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. RCS PARIS n° 493 455 042. Immatriculation ORIAS n° 08 045 100
BROCA & WERNICKE - Illustration : Klobfiter.

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture